



LOUIS BLANC, DÉCÉDÉ LE 6 DÉCEMBRE

M. William Galignani

M. William Galignani, directeur du *Galignani's Messenger*, journal anglais politique publié à Paris, est mort la semaine passée, à l'âge de quatre-vingt-cinq ans.

Les deux frères, Jean-Antoine et William Galignani, étaient nés à Londres, le premier le 13 octobre 1796, le second le 10 mars 1798, d'un père né à Brescia; celui-ci, familier avec un grand nombre de langues, avait établi à Paris, dès 1800, une librairie anglaise, publié dès 1808 une revue nouvelle très importante, *Monthly Repository of Literature*, et fondé en 1814, à Paris, un journal anglais politique quotidien. A sa mort (1821), le *Galignani's Messenger* prit, entre les mains de ses fils, beaucoup d'extension et adopta le format des grands journaux de Londres et de Paris. C'est l'aîné des deux frères qui le signa comme gérant.

Sous Louis-Philippe, M. William Galignani, naturalisé comme son frère, fut longtemps maire de Corbeil, qu'il dota de plusieurs établissements de bienfaisance. Décoré de la Légion d'honneur le 30 avril 1814, il a été promu officier le 15 janvier 1879.

M. Jean-Antoine Galignani l'avait précédé dans la tombe le 31 décembre 1873. Les obsèques de M. William Galignani ont eu lieu en l'église de la



M. GALIGNANI, récemment décédé. — (Dessin de M. Vuillier.)

Madeleine, le jeudi 14 décembre, à midi, au milieu d'une grande affluence.

Au cimetière du Père-Lachaise, M. Feray, sénateur de Seine-et-Oise, en l'absence du maire de Corbeil, a prononcé quelques paroles émues. Dans son discours, l'Honorable sénateur a dit tous les regrets que M. Galignani laissait à Corbeil, où il avait sa maison de campagne. M. Feray a annoncé, en outre, que parmi les legs faits par M. Galignani se trouvait une somme de 120,000 francs à l'hospice de Corbeil, 120,000 francs à l'orphelinat de cette même ville. De plus, ayant fait sa fortune dans la librairie et l'imprimerie, il a légué à l'Assistance publique un terrain de 7,000 mètres, situé boulevard Bineau, un titre de rente 5 0/0 de 70,000 francs, et deux maisons, à Paris, dont le revenu dépassé 100,000 francs, pour fonder une maison de retraite pour recevoir les gens de lettres, les anciens libraires et anciens typographes, âgés de plus de soixante ans. Cette maison recevra cent personnes, dont cinquante devront payer une pension de 500 fr. par an; les cinquante autres places ne seront soumises à aucune rétribution.

Nous ne pouvions manquer de rendre hommage à la mémoire de M. Galignani, dont la générosité intelligente dote ainsi son pays de pareils bienfaits. La vue de son portrait sera chère à tous ses obligés du présent et de l'avenir.